

Préparation aux concours administratifs français

Les concours administratifs français constituent la principale voie d'accès aux responsabilités exercées dans :

- la fonction publique d'État
- la fonction publique territoriale
- la fonction publique hospitalière

La PrépaConcours de Sciences Po vise à articuler les connaissances fondamentales et actualisées qui sont indispensables pour illustrer un propos argumenté tant pour l'écrit que pour l'oral des concours administratifs externes.

La préparation aux concours administratifs vous propose des enseignements dans chacune des matières des concours auxquels nous préparons, en mobilisant les meilleurs enseignants et intervenants.

[Consultez les résultats 2017 de notre préparation aux concours administratifs français.](#)

Informations indispensables

L'année de préparation se répartit en :

- un sas d'été de mise à niveau,
- 28 semaines d'enseignements,
- une semaine des métiers,
- une semaine de méthodologie,
- 15 samedis consacrés à des galops dans chaque matière,
- des oraux blancs prévus pour tous les admissibles aux concours,
- une offre en ligne ouverte toute l'année, permettant l'accès aux enseignements fondamentaux,
- 3 semaines de cycle accéléré,
- des galops d'été en ligne entre début juillet et fin août,

Concours

14 concours préparés :

- [Administrateur des affaires maritimes](#)
- Administrateur des assemblées : [Assemblée Nationale](#) et [Sénat](#),
- Adjoint de direction à la [Banque de France](#),
- EHESP : [directeur d'hôpital](#), [directeur d'établissement sanitaire et social](#)
- [EN3S](#),
- [INET](#),
- [ENA](#),
- Ministère des Affaires étrangères : [secrétaire cadre général](#), [secrétaire cadre d'Orient](#), [conseiller cadre d'Orient](#),
- Tribunaux administratifs et cours administratives d'appel ([TA et CAA](#)),
- [Attaché de la Ville de Paris](#).

La [préparation aux concours judiciaires et juridiques](#) (ENM, Commissaire de police et Officier de gendarmerie) est assurée par l'École de droit.

Calendrier de la scolarité 2018 - 2019

- **Inscriptions administratives** : du 1er juillet au 30 septembre 2018
- **Enseignements** (hors langues) : du 1er octobre 2018 au 24 mai 2019
- **Rattrapages** : du 4 juin au 21 juin 2019
- **Enseignements de langues** : 1er semestre : du 1er octobre au 21 décembre 2018 ; 2e semestre : janvier à mai 2019
- **Une semaine des métiers** : du 7 au 11 janvier 2019
- **Une semaine de la méthode** : du 24 au 28 juin 2019
- **Galops** : du 3 novembre 2018 au 13 avril 2019 (soit 15 samedis). Ce sont des exercices écrits qui prennent la forme d'épreuves de concours (compositions écrites, notes sur dossier). Plusieurs épreuves sont proposées chaque samedi. Un ou deux galops par matière sont organisés au cours de l'année.
- **1er concours blanc** : du 25 février au 2 mars 2019
- **2e concours blanc** : du 27 mai au 3 juin 2019
- **Cycle accéléré** : Du 2 au 20 septembre

Droits de scolarité

Pour toute information concernant les droits de scolarité, vous pouvez consulter le site de la [direction des études et de la scolarité](#).

Tout semestre entamé est dû.

Pour plus d'informations, contactez l'Accueil administratif : accueil.administratif@sciencespo.fr

Admissions

- Nous vous invitons à prendre connaissance du [règlement d'admission](#). Les étudiants en Master 2 à Sciences Po et les diplômés de Sciences Po, doivent contacter la PrépaConcours par courriel en écrivant à prepaconcours@sciencespo.fr
- Pour la voie d'admission externe, vous trouverez toutes les informations utiles en suivant [ce lien](#).

Pour en savoir plus